



CAJ/50/6

ORIGINAL : anglais

DATE : 7 septembre 2004

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Cinquantième session
Genève, 18 et 19 octobre 2004

QUESTIONS PARTICULIÈRES CONCERNANT L'INTERFACE
ENTRE LES BREVETS ET LES DROITS D'OBTENTEUR

Document établi par le Bureau de l'Union

1. À sa quarante-huitième session, tenue les 20 et 21 octobre 2003, le Comité administratif et juridique (CAJ) a examiné le document CAJ/47/2, "Questions particulières concernant l'interface entre brevet et droit d'obtenteur" (voir les paragraphes 11 à 21 du document CAJ/48/7). Le CAJ est convenu qu'un nouveau document, qui incorporerait les commentaires faits durant cette session et toute autre contribution reçue par le Bureau de l'Union (le Bureau), serait préparé pour la cinquantième session du CAJ en octobre 2004. Après discussion entre la présidente du CAJ et le Bureau, il a été conclu que l'on ne disposerait pas d'assez de temps pour examiner un document à la cinquantième session du CAJ, et il est proposé de remettre l'examen d'un nouveau document à une future session.

2. Le CAJ est invité à approuver la présentation d'un document à une session future.

[Fin du document]